

GROUPEMENT CHRÉTIEN MINISTÈRE SANS FRONTIÈRES

P.O. Box 142, Orangeville, ON, L9W 2Z5

Tél: 519-942-8008 Fax: 519-942-1778 E-mail: office@gcmf.ca

Formule de références personnelles concernant : _____

La personne nommée ci-dessus a fait une demande pour une lettre de créance basée sur son implication dans le ministère chrétien. Cette demande ne peut pas être traitée avant que vous nous retourniez cette formule bien complétée. Nous vous demandons une réponse dans les plus brefs délais possible.

1. Depuis combien de temps connaissez-vous la personne? _____
2. Comment bien la connaissez-vous? Très bien , Bien , Un peu , De nom seulement
3. Quelle est votre relation avec le postulant? Employeur , Pasteur , Ami , Autre
4. À quel niveau cette personne est impliquée dans un ministère? Plein temps , Plein temps avec un travail supplémentaire , Temps partiel , Bénévole régulier , Bénévole à l'occasion , Autre
5. Dans quel ministère le postulant travaille-t-il? _____
6. Quels sont les points forts du postulant? Ses points faibles? (Inclure les habiletés spéciales).

7. Le postulant a-t-il des traits de caractère qui pourraient diminuer sa relation avec d'autres? Oui , Non
Expliquez _____
8. À votre connaissance, cette personne a-t-elle déjà été impliquée dans une secte quelconque, l'hérésie ou pratique occulte? Oui , Non
Si oui, veuillez expliquer _____
9. À votre connaissance, cette personne est-elle impliquée dans un problème moral ou une relation anormale? Oui , Non
Si oui, veuillez expliquer _____
10. Si marié(e), comment décririez-vous sa relation avec son époux(se)? Très amoureux , Stable , Tempétueux , Près de s'écrouler
11. Cette personne s'accorde-t-elle avec les autres, et a-t-elle le respect des autres? _____
12. À votre connaissance, la personne est-elle présentement responsable de payer ses factures? _____
13. À votre connaissance, le postulant fume-t-il? _____, Prend-il un verre? _____, Utilise-t-il des drogues illégales? _____
14. D'après vous, cette personne est-elle un bon dirigeant et un bon exemple? _____
15. Cette personne démontre-t-elle une loyauté à l'église, son emploi, l'école ou autres relations?

16. Veuillez décrire tout autre facteur qui pourrait affecter le succès du postulant comme Ministre de la Parole.

17. D'après vous, l'accréditation d'un certificat ministériel à cette personne pourrait-il créer des difficultés dans des postes tenus présentement ou dans des relations? Oui , Non

Si oui, veuillez expliquer _____

18. Veuillez évaluer cette personne dans les domaines qui suivent en utilisant un barème de 1-6 comme suit.

1= Excellent, 2= Supérieur à la moyenne, 3= Moyen, 4= Au-dessous de la moyenne, 5= Faible, 6= Ne sait pas

Fiabilité	___	Coopération	___
Sérieux	___	Attitude envers l'autorité	___
Responsabilité	___	Sensibilité envers les autres	___
Maturité	___	Habitudes de travail	___
Développement personnel	___	Endurance	___
Habilité de se débrouiller	___	Consciencieux	___
Stabilité émotionnelle	___	Persévérance	___
Réaction au stress	___	Ressource	___
Équilibre	___	Initiative	___
Stabilité d'humeur	___	Habilité de dirigeant	___
Motivation	___	Créativité	___
Sincérité de ses engagements	___	Confiance en soi	___
Jugement	___	Curiosité naturelle	___
Habilité d'analyser un problème	___	Apparence personnelle	___
Expression orale	___	Propreté	___
Pensée claire	___	Intégrité	___
Pensée cohérente	___	Honnêteté	___
Relations interpersonnelles	___	Caractère moral	___

19. Commentaires additionnels qui pourraient nous aider dans notre évaluation du postulant. _____

20. Je recommande avec enthousiasme , je recommande , je recommande avec réserve , je ne recommande pas cet individu pour une lettre de créance

21. En vous référant à la page ci-jointe nommée « TYPES ET PRÉCISIONS DE LETTRES DE CRÉANCES » et basé sur votre connaissance du postulant, quel type recommanderiez-vous? Ouvrier chrétien , Ministre licencié , Ministre ordonné , Je ne sais pas

Nom (imprimer) : _____ Date : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Signature : _____

TYPES ET PRÉCISIONS DE LETTRES DE CRÉANCES

Le type de lettre de créance donnée est basé sur la description du ministère du candidat et les fruits véritables de son appel.

OUVRIER CHRÉTIEN:

Une lettre de créance est offerte à tous ceux qui pratiquent le ministère à temps partiel dans l'église locale d'une façon plus exigeante que les ministères de base pratiqués par les membres de l'église. Ils sont là pour aider et pour assister. Des ministères typiques sont ceux des prisons, des hôpitaux, des centres d'accueil, l'évangélisation dans les rues, troupe musicale ambulante, hommes d'affaires du plein évangile, etc.

MINISTRE LICENCIÉ :

Ce genre de lettre de créance couvre deux catégories de gens. Ceux qui sont à temps partiel, tels que l'office du pasteur, de l'évangéliste, du missionnaire, ou autre genre de ministère qui demande que l'individu soit licencié pour faire l'œuvre en question. Cette lettre de créance est appropriée pour ceux qui ne vivent pas financièrement de leur ministère, qui ne supervise pas un groupe de croyants, ou dont leurs fonctions ne font pas partie de leur vocation primaire (un emploi...). Les époux/épouses des ministres qui sont ordonnés peuvent être licencié(e)s car ils/elles peuvent en avoir besoin pour oeuvrer avec leur conjoint. L'autre catégorie couvre ceux qui pratiquent les ministères d'apôtre, de prophète, d'évangéliste, de pasteur ou docteur, selon Éphésiens 4 :11.

Habituellement, une personne doit attendre un an avant de faire la demande pour ce genre de lettre de créance afin que l'organisme puisse avoir le temps de connaître la personne.

MINISTRE ORDONNÉ:

Ce genre de lettre de créance couvre ceux qui sont soit à temps plein ou dont le ministère est la vocation primaire de la personne. Le candidat doit être connu de l'organisme pour une période d'au moins un an. Il doit être licencié et il doit émettre à l'occasion, un rapport de ses activités à l'organisme. La personne en fait la demande pour oeuvrer en tant que ministre, missionnaire, conseiller, psalmiste, ou les ministères d'Éphésiens 4 :11, ou en tant que responsable et dirigeant principal d'un groupe de plus de 25 personnes. La période d'un an n'est pas considérée lorsqu'une demande est faite par une personne qui est déjà ordonnée avec un autre organisme reconnu depuis au moins un an et qui rencontre toutes les exigences nécessaires.

Un certificat d'ordination est remis après que l'organisme ait étudié le cas et les données présentées par le demandant ainsi que les données de ceux nommés comme références. Pour ceux qui sont acceptés, ils reçoivent par l'imposition des mains, la confirmation de leur appel ainsi que l'onction requise pour oeuvrer. Ceci peut se faire dans un territoire désigné, dans un centre de retraite, ou dans l'église locale du demandant. Les arrangements doivent être faits avec le bureau du district (territoire) ou avec le bureau central selon le cas.